

TRANSPORT SCOLAIRE - ANNÉE 2023/2024

Formulaire d'inscription

Ce formulaire d'inscription est destiné aux familles des élèves qui n'ont pas pu s'inscrire via le site internet www.bourgognefranchecomte.fr/accueil-transport et qui souhaitent faire une demande de transport scolaire pour l'année 2023/2024.
Afin de faciliter l'accès aux transports scolaires dès la rentrée scolaire de septembre, il est conseillé de s'inscrire avant le 13 Juillet 2023. Au-delà de cette date, les inscriptions restent possibles.
La demande sera instruite par l'Unité Territoriale de l'Yonne selon le règlement des transports scolaires.

Merci de remplir les champs du formulaire en lettres majuscules. Tout document illisible ou incomplet ne pourra être traité.

Cadre réservé à l'administration :

N° de dossier : N° d'itinéraire :

L'ÉLÈVE

Nom : Prénom :
Né(e) le : Sexe : ☐ F / ☐ M

LE REPRÉSENTANT DE L'ÉLÈVE

☐ Mère ☐ Père ☐ Tuteur ☐ Foyer ou famille d'accueil ☐ Association
Nom : Prénom :
Né(e) le :
Adresse :
Code postal : Commune :
Adresse e-mail (obligatoire) :
Cette adresse est utile pour récupérer vos identifiants de connexion pour consulter votre dossier de suivi en ligne ou renouveler vos demandes de transports les années suivantes via : www.bourgognefranchecomte.fr/accueil-transport. Elle peut être utilisée également dans le cadre d'une communication liée aux transports scolaires.
Téléphone (portable de préférence) :
☐ J'autorise la Région Bourgogne-Franche-Comté à utiliser ce numéro de téléphone et à m'envoyer un SMS en cas de perturbation du réseau

☐ **ENFANT EN GARDE ALTERNÉE**

Indiquer impérativement le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de l'autre parent

☐ Mère ☐ Père
Nom : Prénom :
Né(e) le :
Adresse :
Code postal : Commune :
Adresse e-mail (obligatoire) :
Téléphone (portable de préférence) :

SCOLARITÉ PRÉVUE EN 2023-2024 (compléter ou cocher les cases correspondantes)

Nom de l'établissement :
Commune de l'établissement :
Qualité de l'élève : ☐ EXTERNE ☐ DEMI-PENSIONNAIRE ☐ INTERNE
Classe de l'élève :
(si l'élève est scolarisé en classe SEGPA, découverte, ULIS... merci de le préciser)
1^{re} langue vivante : 2^e langue vivante :
Autres options / spécialités :
L'élève est-il rémunéré ? ☐ OUI ☐ NON

TRANSPORT DEMANDÉ POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024 (DOMICILE – ÉTABLISSEMENT)

☐ Réseau routier MOBIGO ■ Commune et point de montée demandés (obligatoire) :

☐ TER Bourgogne-Franche-Comté ■ Gare SNCF de montée (obligatoire) :

Mon enfant est en garde alternée et je souhaite qu'il bénéficie d'un second transport pour l'année scolaire 2023-2024 entre le domicile du second parent et l'établissement scolaire :

☐ Réseau routier MOBIGO • Commune et point de montée demandés (obligatoire) :

☐ TER Bourgogne-Franche-Comté • Gare SNCF de montée (obligatoire) :

Le choix du type de transport reste à l'appréciation du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté.

En transmettant ce document, je certifie l'exactitude des renseignements et avoir pris connaissance des règles relatives à la sécurité et à la discipline, applicables sur le réseau MOBIGO de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Le règlement régional des transports scolaires est disponible dans son intégralité sur le site internet de la Région.

Date et signature obligatoires pour les formulaires
imprimés et envoyés par courrier

CARTE OU ABONNEMENT SCOLAIRE

Pour les élèves circulant sur le réseau Mobigo :

- soit la carte de transport scolaire est envoyée par courrier, directement au domicile du représentant de l'élève
- soit les droits aux transports sont réactivés à distance sur la carte.

Attention la carte de transport est valable plusieurs années et est renouvelée automatiquement à chaque changement de cycle scolaire (maternelle, élémentaire, collège et lycée)

Pour les élèves circulant sur le réseau TER Bourgogne-Franche-Comté, l'abonnement scolaire sera envoyé directement au domicile du représentant de l'élève. Il est valable pour l'année scolaire en cours.

RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
DIRECTION DES MOBILITÉS ET DES INFRASTRUCTURES
UNITÉ TERRITORIALE DE L'YONNE
6 BIS RUE PAUL DOUMER
CS 90320 - 89005 AUXERRE CEDEX

TÉL. : 03 80 44 40 50 - adresse e-mail : transports89@bourgognefranchecomte.fr
Site internet : www.bourgognefranchecomte.fr/transports-scolaires-de-lyonne

La Région Bourgogne-Franche-Comté met en oeuvre un traitement informatique de données à caractère personnel destiné à gérer les droits au transport scolaire, dans le cadre d'une mission de service public. Ce traitement permet le suivi de votre demande et de votre dossier après instruction.

Conformément à la réglementation en matière de prescription, votre demande est conservée pendant la durée de la scolarité ouvrant droit au service.

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition pour motifs légitimes ainsi que du droit de formuler des directives spécifiques et générales concernant la conservation, l'effacement et la communication de vos données post-mortem. Ces droits peuvent être exercés par voie postale (Région Bourgogne-Franche-Comté, Direction des mobilités et des Infrastructures, 4 Square Castan CS 51857 25301 Besançon Cedex) ou par voie électronique (transports89@bourgognefranchecomte.fr).